



**FICHE TECHNIQUE DE LA FORMATION « DEVENIR PRATICIEN EN EFT »
Article L6313-1 : action de formation**

Prérequis, niveau de connaissances préalables :	Savoir lire et écrire, entendre, parler et comprendre le français. Cette formation ne nécessite pas d'autres prérequis.
Objectifs opérationnels de la formation A l'issue de cette formation le stagiaire sera capable de :	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les mécanismes du stress (QCM1)- Déterminer les émotions (QCM2)- Intégrer le processus des techniques pour faire face au stress et ses conséquences (QCM2)- Accompagner ses patients pour les aider à :<ul style="list-style-type: none">• Rétablir la paix intérieure (QCM3)• Rééquilibrer syst. nerveux (QCM3)• Mieux s'adapter à leur environnement (QCM4)• Réguler les inversions psychologiques (QCM 4)• Réduire les perturbations émotionnelles (QCM5)• Réduire des traumas et les douleurs physiques (Q6)
Public visé :	Praticien de santé, tout personnel de santé en lien avec des patients sujets à la souffrance psychique, souffrant de stress, ou en gestion des Risques Psycho sociaux et prévention de burn-out.
Effectif :	5 à 10 stagiaires
Durée de la formation :	42 heures réparties en 6 jours
Modalités d'inscription et délai d'accès :	Inscription : auprès d'Evelyne Revellat 06 60 47 71 64 ou par mail : evelyne.revellat@kheprisante.fr . Délai d'accès : Faire votre demande 2 mois avant le début de la formation pour accomplissement des formalités de prise en charge financière par votre OPCO ou Pôle emploi.
Tarif :	1 040 euros HT non assujetti à TVA
Lieu de formation :	NOGENT SUR MARNE (94130) ou en téléformation
Nom du formateur :	Patrick LELU Compétences et Qualifications du formateur : CV et Fiche formateur joint en annexe



Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :	Méthodes mobilisées : La formation alterne théorie et mise en situation Jeux de rôle de mise en situation professionnelle Modalités d'évaluation : Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux et nature des travaux demandés au stagiaire QCM en fin de chaque journée - 10 min par QCM Attestation de présence de formation avec atteinte des objectifs
Accessibilité :	Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Personnes en situation de handicap, en présentiel ou en distanciel via Zoom Réfèrent handicap, expert si besoin d'adaptation de l'accompagnement à la situation de handicap

Version 01-30-10-2021

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION « Devenir Praticien en EFT »

MODULE 1 : JOUR 1 : Les enjeux du stress : (7h)

MODULE 2 : JOUR 2 : Mettre en œuvre ses compétences et son potentiel : (7h)

MODULE 3 : JOUR 3 : Renforcer la technicité : (7h)

MODULE 4 : JOUR 4 : Plus de techniques : (7h)

MODULE 5 : JOUR 5 : Améliorer sa maîtrise: (7h)

MODULE 6 : JOUR 6 : Renforcer les techniques: (7h)

PROGRAMME

MODULE 1 : JOUR 1 : Les enjeux du stress : (7h)

Objectif pédagogique :

À l'issue de cette journée, le stagiaire connaîtra les différentes phases du stress et ses enjeux. Il découvrira le fonctionnement de l'émotion et les ressentis pour intervenir sur les déclencheurs responsables des perturbations. Le stagiaire pourra aider les sujets qu'il accompagne à ajuster leur comportement face aux situations stressantes. Le but de cette journée est d'aider le stagiaire à mieux agir sur les éléments générateurs de stress pour lui-même et pour également mieux connaître les autres et ainsi maîtriser la pratique de l'EFT par la suite.

Chapitre 1 : Le stress.

- A. Définition
- B. Les 3 phases du stress
- C. Le système neuro-végétatif
- D. Le stress pathologique

Chapitre 2 : Le cadre de références.

- E. Les croyances
- F. Rôle de l'EFT

Chapitre 3 : Attitude mentale positive

- A. Définition

Chapitre 4 : Les émotions et ressentis perturbants

- A. Le fonctionnement de l'émotion
- B. Le fonctionnement du ressenti
- C. Cause du ressenti perturbant
- D. Peur et colère : 2 émotions à maîtriser absolument

Chapitre 5 : L'homme et son environnement

- A. Les interactions entre l'individu et son espace

Chapitre 6 : Liaisons entre stress et réactions corporelles

- A. Les fréquences
- B. L'apport de la science

MODULE 2 - JOUR 2 : Mettre en œuvre ses compétences et son potentiel : (7h)

Objectif :

À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'utiliser les premières techniques de la méthode EFT pour exercer sur lui et pour effectuer des accompagnements

Des pratiques individuelles avec chaque stagiaire et en groupe permettront de valider les acquis de la première journée.

Chapitre 1 : L'attitude pour accompagner sereinement.

- A. Ne rien attendre.
- B. Ne pas interpréter.
- C. L'assurance.
- D. L'assertivité

Chapitre 2 : La méthode EFT.

- A. Les règles fondamentales
- B. Les premières techniques

MODULE 3 - JOUR 3 : Renforcer la technicité : (7h)

Objectif :

À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'appréhender les différentes techniques de base en fonction des diverses situations.

A partir de cette journée chaque stagiaire pratiquera en accompagnant les autres membres du groupe.

Chapitre 1 : La méthode EFT (suite).

- A. Découverte de techniques de base.

MODULE 4 – JOUR 4 : Plus de techniques : (7h)

Objectif :

À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'utiliser différentes techniques de bases associées à des techniques complémentaires pour une pratique efficiente de l'EFT.

Chaque stagiaire pratiquera en accompagnant les autres membres du groupe.

Chapitre 1 : La méthode EFT (suite).

- A. Découverte de techniques complémentaires.

MODULE 5 - JOUR 5 : Améliorer sa maîtrise: (7h)

Objectif :

À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les différents aspects de la méthode et les différentes situations en fonction des cas se présentant à lui.

Chaque stagiaire pratiquera en accompagnant les autres membres du groupe.

Chapitre 1 : Les plans de défusion

- A. Défusion pour simple problème.
- B. Défusion pour problème complexe.

MODULE 6 - JOUR 6 : Renforcer les techniques: (7h)

Objectif :

À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'accorder les techniques apprises les jours précédents avec des nuances subtiles selon les contextes.

Chaque stagiaire pratiquera en accompagnant les autres membres du groupe.

Chapitre 1 : Intégrations aux techniques

- A. L'hypothèse anticipative.
- B. Le volcan.

Chapitre 2 : Quelques subtilités

- A. Subtilité de la prise en charge de la confiance en soi.
- B. Les données scientifiques en médecine épigénétique.

Moyens pédagogiques et d'organisation

- Alternance de cours et d'exercices mettant en application les acquis
- Partage d'expériences
- Mises en place d'évaluations et de corrections
- Supports pratiques mis à disposition
- Outils pratiques mis à disposition

Moyens permettant de suivre l'exécution et d'en apprécier les résultats

- Séquence personnalisée
- Questionnaire de satisfaction

Quiz de validation des acquis après chaque module

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contact :

Afin d'obtenir des renseignements sur nos formations, merci de contacter :

Evelyne Revellat au 06 60 47 71 64

Evelyne.revellat@khepriformation.fr

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 30 jours avant le début de la formation :

Evelyne Revellat au 06 60 47 71 64

Evelyne.revellat@khepriformation.fr pour obtenir votre bulletin d'inscription.

Pour le bilan de compétences, un entretien préalable vous sera proposé gratuitement avant la signature du contrat ou convention de formation.

Complétez-le et envoyez-le par courriel à :

Evelyne Revellat au 06 60 47 71 64

Evelyne.revellat@khepriformation.fr

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons *contrat ou convention de formation* et une convocation vous sera envoyée par mail *7 jours* avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formations, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Evelyne Revellat au 06 60 47 71 64

Evelyne.revellat@khepriformation.fr

élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Article 14 :

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Article 15 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

RÉCLAMATION

Pour nous soumettre une réclamation, merci de demander le formulaire prévu à cet effet à

Evelyne Revellat au 06 60 47 71 64

Evelyne.revellat@khepriformation.fr

Votre réclamation devra nous parvenir au plus tard 60 jours après la fin de la formation. Vous recevrez une réponse sous 30 jours à compter de la réception de la demande.